

## PROCES VERBAL DU COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE HAUTE CORSE

L'an deux mille sept

Et le 26 janvier à 14 H15

Les membres du Comité Départemental d'Equitation de Haute Corse se sont réunis chez Madame Dora Ciavaldini à Borgo.

Sur convocation faite par la Présidente du Comité Départemental de Haute Corse.

Madame Corinne HOFFMANN préside la séance en sa qualité de Présidente.

La Présidente dépose sur le bureau et met à disposition des membres :

- la feuille de présence
- l'ordre du jour.

La feuille de présence a été émarginée par chaque membre présent du C.D.E

- membres présents : 8
- membre donnant procuration : 1

Le quorum est atteint vu les nouveaux statuts. Le P.V de la réunion du 8.12.2006 est approuvé à l'unanimité avec modification : pour le choix du Chef de Piste pour le Challenge, M. René BOUSQUET fait remarquer qu'il a proposé lors de la dernière réunion de faire appel à M. Longis, sans l'imposer, nous l'avions compris comme tel.

La Présidente fait état des courriers reçus et envoyés, à savoir la demande faite au C.R.E. concernant ( depuis les nouveaux statuts), les dotations accordées au C.D.E, les vœux envoyés par le C.D.E aux différentes instances (Conseil Général, Maire de Borgo, Préfet de Calvi, les Haras, tous les Clubs de Haute Corse, etc...)

Courriers reçus de M. Libes, Président des Comités Départementaux, les vœux du C.D.E du Nord, de certains Clubs : Equiloisirs, M. Pulicani.

En ce qui concerne le site Internet du C.D.E, des félicitations ont été apportées à la Présidente au sujet de ce site, d'autre part, déjà plus de 1000 visites ont été enregistrées.

La Présidente passe ensuite au tirage au sort de la finale Challenge. Deux Clubs sont en lice : le Club Hippique de Biguglia et Equiloisirs. Après avoir demandé à une personne étrangère au Comité Directeur de bien vouloir tirer au sort le nom du Club qui aura la charge d'organiser cette finale, c'est le Club Equiloisirs qui est désigné. En ce qui concerne le Chef de Piste, contact a été pris avec M. Longis qui nous a communiqué ses tarifs, il est rappelé qu'il n'y a que 5 épreuves, et après un tour de table, décision est prise à l'unanimité de demander à l'enseignant d'Equiloisirs de bien vouloir assurer ce poste.

Stage DLA : 2 sessions ont assisté à ce stage organisé sur 3 jours, 1<sup>ère</sup> session : Clubs Country, St Jacques, Corsequestra, Mon Petit Poney, C.E.B, F.E Albadu. 2<sup>ème</sup> session : C.E Anghione, C.E.B, Caval en liberté, Ecuries Costa verde (absent)Ecuries de la Chenaie. Deux des membres du Comité Directeur présents lors de stage nous font part de leur entière satisfaction, tant au point de vue du professionnalisme des intervenants que de leur apprentissage qu'ils ont dispensé sans compter. La gestion des Clubs étant pris individuellement, selon la structure et

la méthode de travail de chacun, ils sont à même maintenant d'organiser, de faire des budgets prévisionnels, de savoir exactement de quelle manière financière il doivent agencer leurs structures. En un mot, stage extrêmement satisfaisant.

En ce qui concerne le stage de formation pour les cavaliers de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégorie, seuls 3 Clubs se sont montrés intéressés pour le moment, le choix de l'intervenant reste encore à faire. La proposition de la période estivale semblerait moins intéressante. M. René Bousquet pense plutôt qu'il soit organisé avant la saison de C.S.O, question remise à l'ordre du jour fin de saison 2007.

Pour les Techniciens Fédéraux, sur le P.V de la dernière réunion, nous avons demandé par courrier aux Clubs organisateurs d'Officiels s'ils accepteraient des Asseseurs, seuls 2 Clubs ont répondu favorablement : le C.H.B et les Ecuries de la Chenaie, M. Sébastien Garibaldi pense que le Club du Country devrait certainement être intéressé. La Présidente propose d'allouer 10 € par Asseseur aux Clubs Organisateurs pour couvrir les frais de repas, sachant qu'il s'agirait de 2 asseseurs le samedi et 2 le dimanche, M. René Bousquet pense que cette aide est précieuse pour le Club et les frais de repas doivent être pris en charge par l'organisateur.

Au sujet de la lice de Dressage appartenant au C.D.E, la Présidente demande si une participation financière doit être demandé aux Clubs, pour certains oui et pour d'autres non, afin de redonner un essor à cette discipline, il est décidé à l'unanimité de demander un chèque de caution de 50 € qui sera restitué après le concours, sachant que les Clubs intéressés par la lice devront venir la chercher à Calvi et que cela représente déjà un coût.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

Tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès verbal a été signé, après lecture par les membres du bureau.

La Secrétaire  
Danièle LOVERINI

La Présidente  
Corinne HOFFMANN